

Commune de SAINT MARTIN LA GARENNE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° Bosc 2018/24

du

12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Ajointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maire d'ouvrage
Préfecture des Yvelines

Service interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Roudon
78000 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

**Information des acquéreurs et des locataires
de biens immobiliers**
**Cartographie des risques naturels prévisibles
et technologiques majeurs**

Département des YVELINES
Commune de SAINT-MARTIN-LA-GARENNE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme
Périmètre de risque d'inondation
PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code
de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale  Communale  Commune concernée

Sources des données PPRI et R.111-3 inondation : DDIT78,

Fond de plan numérique : copyright Scan2500 et BD Cartho®, IGN

Avertissement :
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer
aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances
des risques majeurs.

Maire d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

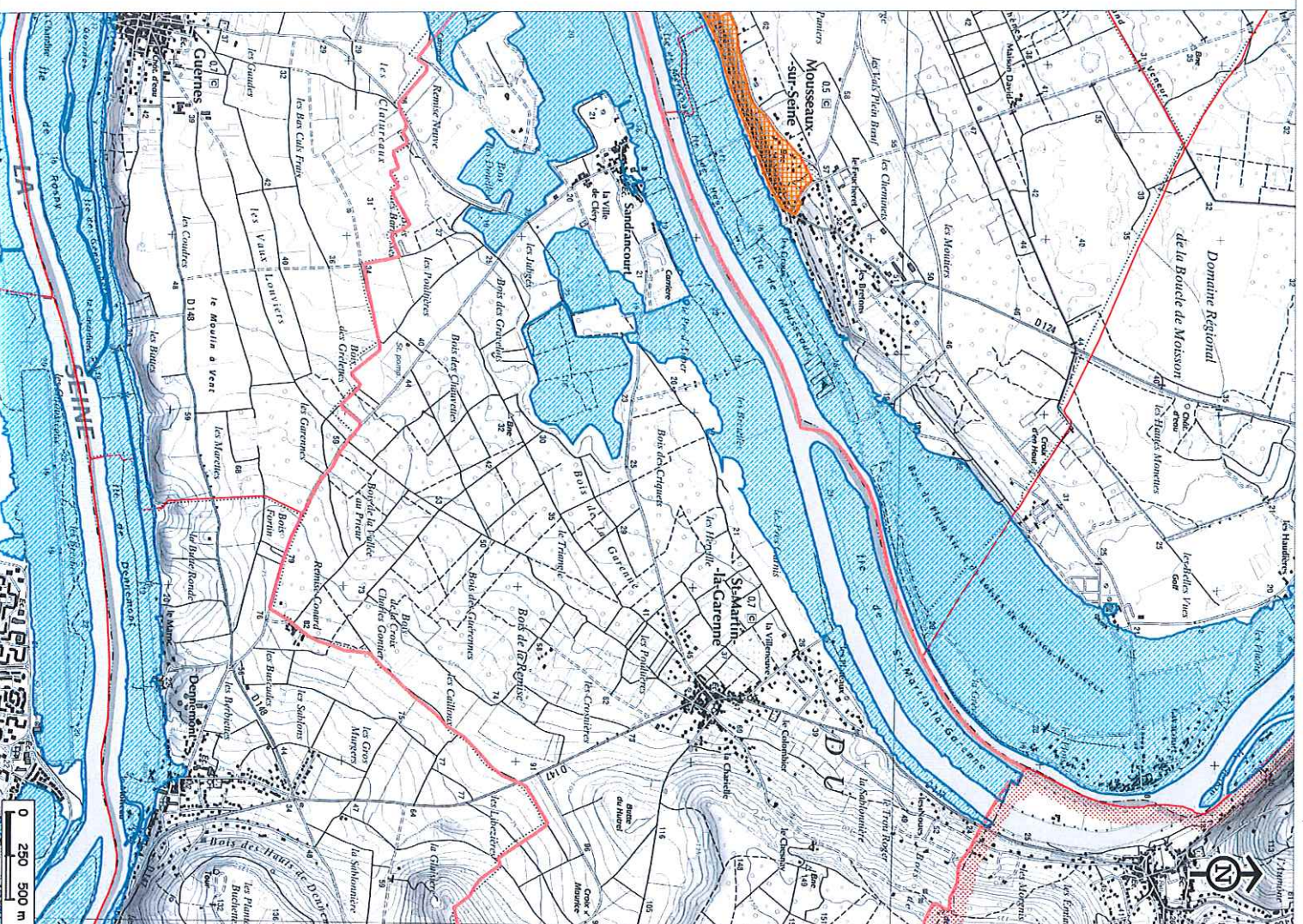
35, rue de Noailles - BP 1115

78001 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.04.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maire d'ouvrage
Préfecture des Yvelines

Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Houdon
78000 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

**Information des acquéreurs et des locataires
de biens immobiliers**
**Cartographie des risques naturels prévisibles
et technologiques majeurs**

Département des YVELINES
Commune de SAINT-MARTIN-LA-GAR. - EST

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

PPRI mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Risques technologiques :

PPRI approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

Fond de plan numérique : PPRI et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRI : DDT78 et DRIEE-IGF

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maire d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

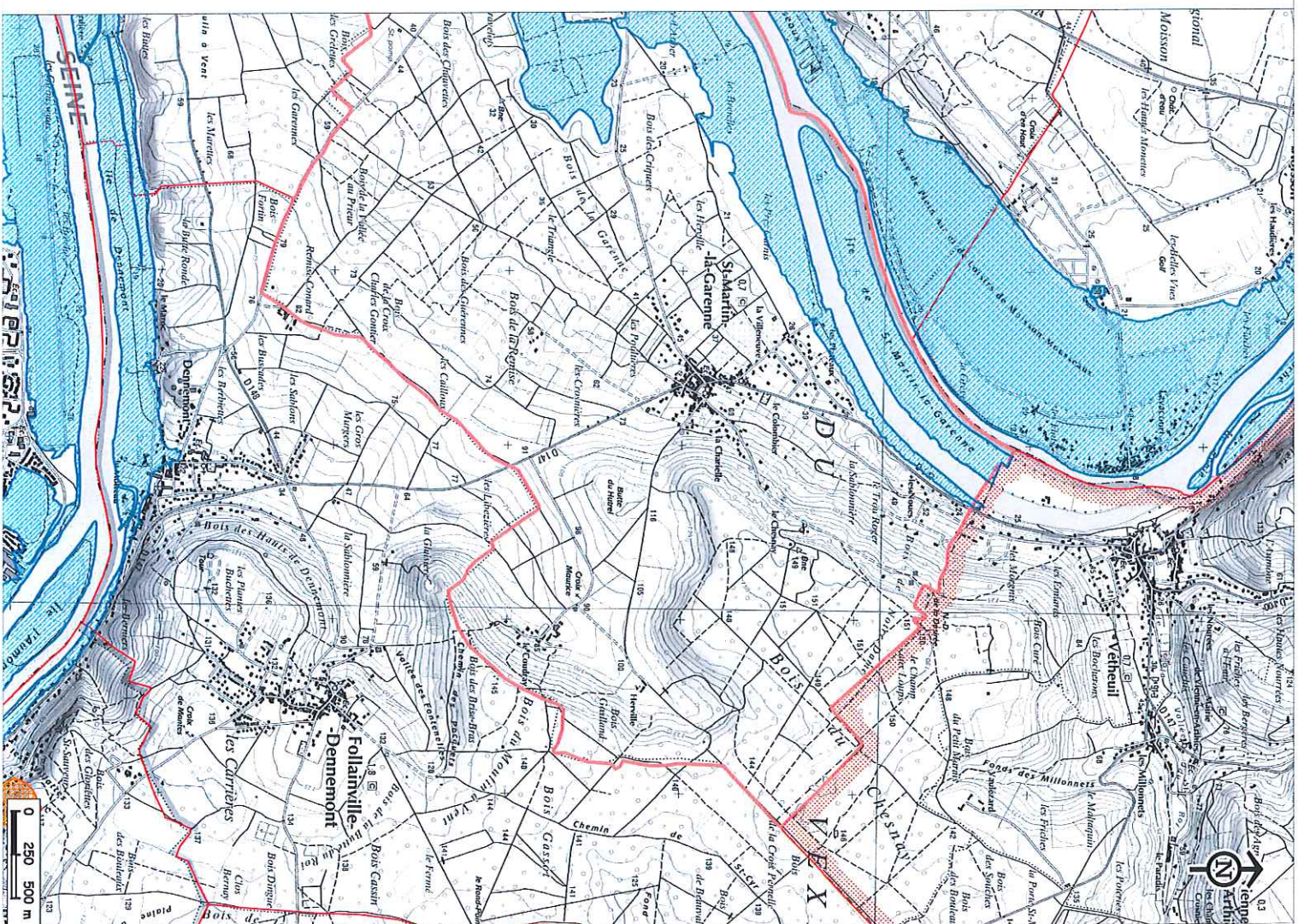
35, rue de Meilles - BP 115

78001 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.39.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000



Maire d'ouvrage
Préfecture des Yvelines

Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public



Ministère de l'Intérieur
Direction Générale de la Prévention des Risques

PREFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

**Information des acquéreurs et des locataires
de biens immobiliers**
**Cartographie des risques naturels prévisibles
et technologiques majeurs**

Département des YVELINES
Commune de SAINT-MARTIN-LA-GAR. - OUEST

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme
Périmètre de risque d'inondation
PPRI mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux
Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRI approuvé ou périmètre prescrit
Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,
PPRI et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRI : DDT78 et DRIEE-IGF

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maire d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Versailles - BP 115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000

